

Facteurs d'émission en ratio monétaire



Certains FE se présentent sous la forme de valeurs en kgCO₂e/€ HT dépensé, notamment sur la Base Empreinte® ou sur EXIOBASE[MD1] [SL2] . Ces FE sont issus de moyennes sur de nombreux produits, et sont par conséquent associés à de très fortes incertitudes. Ils sont appelés "Ratios monétaires".

Une organisation peut créer son propre ratio monétaire, par exemple à partir de la comptabilité carbone de ses parties prenantes. Ces FE sont appelés "Ratios monétaires spécifiques". Cependant, même si les incertitudes associées sont faibles (ratio monétaire élaboré spécifiquement pour une source d'émissions), cela ne permet pas un pilotage fin des actions, car le seul levier de décarbonation devient le montant de la dépense. Il est donc fortement recommandé de ne pas recourir aux FE "Ratios monétaires". De plus, il faut toujours vérifier la pertinence des facteurs d'émission de ce type, avec par exemple un certificat d'audit des résultats des émissions carbone ou bien un détail sur les calculs du ratio.

Ces FE peuvent éventuellement être utilisés pour les sources d'émissions suivantes :

- Recours à des activités de services et de prestations intellectuelles (avocat, conseil, etc.), mais l'organisation devra élaborer des FE "Ratios monétaires spécifiques" au cours de sa montée en maturité.
- Sources d'émissions non significatives, et dont les données sont difficiles d'accès (exemple : petites fournitures de bureau).

L'organisation devra tout de même s'affranchir des ratios monétaires pour ces sources d'émissions au cours de sa montée en maturité.
